

À la séance ordinaire du conseil municipal de Gallichan, tenue le **CINQ AVRIL DEUX MILLE VINGT DEUX** à 19h00, au bureau municipal et à laquelle assistaient le maire M. Serge Marquis, les conseillères et le conseiller suivants :

1- **Étaient présents** :

Mme Sonia Rivard	Mme Karine Gauthier
Mme Francine Lehouiller	Mme Valérie Bruneau
M. Daniel Bélanger	

Étaient absents :

Mme Nancy Shink

Formant quorum sous la présidence de monsieur Serge Marquis, maire, madame Johanne Shink, Dir. Gén./Sec. Greffière est aussi présente.

2- **LECTURE + ACCEPTATION DE L'AVIS CONVOCATION**

1. Présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 1^{er} mars 2022
4. Affaires en découlant
5. Parole aux citoyens
6. Correspondances
7. Dépenses
8. Café des rumeurs
9. Comité jeunesse
10. Formation
11. Service sécurité incendie de Gallichan
12. Emplois étudiants
13. Frais de déplacements
14. Journal – Le Gallichan
15. MAMH – Audit de conformité
16. Cablevision – Service Internet – Café des Rumeurs
17. Cueillette des encombrants
18. Inspecteur municipal
19. Abat-poussière
20. Employés
21. Autres sujets
22. Rapport des comités
23. Avis de motion – Code d'éthique et de déontologie – Employés municipaux
24. Prochaine séance du conseil
25. Affaires nouvelles
26. Période de questions
27. Levée de la séance.

R22-04-055

L'ordre du jour et l'avis de convocation sont acceptés sur une proposition de madame Francine Lehouiller, appuyé par monsieur Daniel Bélanger et résolu unanimement par les conseillers (ères).

Adopté.

Le 5 avril 2022

3- **PROCÈS-VERBAUX**

01 mars 2022

R22-04-056

Il est proposé par madame Valérie Bruneau, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, le procès-verbal de la séance ordinaire du **premier mars deux mille vingt-deux**, soit accepté tel que lu et rédigé en considérant les modifications.

Adopté.

4- **AFFAIRES EN DÉCOULANT**

De l'information est demandé concernant le projet Hunter et le projet voisins solidaires.

5- **PAROLE AUX CITOYENS**

Monsieur Réal Lambert mentionne qu'il aura besoin de résolution concernant sa sablière et gravière.

Monsieur Éric McFadden mentionne qu'il a fait parvenir une lettre à l'entrepreneur des chemins concernant un bris sur son véhicule.

CORRESPONDANCES

Le bordereau de correspondance est déposé au Livre des minutes et fait partie intégrante de la présente rubrique.

COMPTES À PAYER

Fournisseurs	Description	Montant
MRC d'Abitibi-Ouest	Quotes-parts – 1 ^{er} vers : 17 128.58	26 027.63
	Quotes-parts – 8 899.05\$	
FQM Assurances	Assurances – Année 2022	22 640.39
Beaudry & Lapointe	Vérification mécanique	611.78
CIM	Soutien technique : 6 300.67	6 668.59
	Gestion financière : 367.92	
Industrie Canada	Licence – radio	88.20
Hamster / Buro concept	Fournitures de bureau	35.05
Les Entreprises Combinées	Service téléphonique – Mars 2022	166.71
AESL Instrumentation	Produits – Aqueduc municipal	116.12
Éric McFadden	Dégeler des ponceaux	452.60
Les Entreprises J.L.R. Inc.	Cueillette – Mars 2022	2 740.24
Norfil Inc.	Lave-vaisselle	578.70
Mario Larochelle	Déneigement	80.00
Visa Desjardins	Fournitures – Luminaires	874.85
Soc. Can. Des postes	Média poste	42.52
CIA Informatique	Soutien technique	316.18
Daniel Bélanger	Frais de déplacements	11.84
Jean-Guy Roy Ent. Inc.	Sable – Février 2022	1 375.10
Ministre des finances	DAS – Mars 2022	1 911.43
Rec. Gén. du Canada	DAS – Mars 2022	663.44
Fiducie Desjardins	REER – Mars 2022	233.24
	TOTAL	65 634.61\$

SALAIRES

Johanne Shink	4 539.12	Serge Marquis	560.60
Jean-Guy Hébert	156.00	Valérie Bruneau	185.60
Nancy Shink	185.60	Karine Gauthier	185.60
Daniel Bélanger	185.60	Chantal Gaumond	286.20
Sonia Rivard	185.60	Francine Lehouiller	185.60
		TOTAL	6 655.52\$

Le 5 avril 2022

COMPTES PAYÉS

#Chèque	Fournisseurs	Description	Montant
C2200029	MRC d'Abitibi-Ouest	Quotes-parts – 1 ^{er} vers.	17 128.58
C2200030	MRC d'Abitibi-Ouest	Quotes-parts – 1 ^{er} vers.	8 899.05
C2200031	Mun. de Poularies	Cotisation – COMBEQ	39.90
C2200032	Hamster /Buro concept	Fournitures de bureau	434.52
C2200033	Francine Lehouiller	Frais de déplacements	16.30
C2200034	FQM	Frais de formation	342.62
C2200035	René Bélanger	Déneigement – patinoire	80.00
C2200036	Techni-Lab	Tests d'eau	356.42
C2200037	Jean-Guy Roy Ent. Inc.	Déneig. -3 ^e vers. :	40 033.38
C2200038	Serge Marquis	Batterie	34.49
C2200039	Club nautique Lac Abitibi	Cotisation annuelle	30.00
C2200040	Asp. Pompes La Sarre	Produits d'entretien	273.18
C2200041	Les marchés Tradition	Produits d'entretien	9.24
C2200042	Patrick Descarreaux	Plan de cadastre	1 954.63
C2200043	Patrick Bouchard	Prés. – Instal. Sans fil	300.00
C2200044	Alarme La Sar Inc.	Service téléphonique	201.21
C2200045	Les Entreprises J.L.R. Inc.	Cueillette – Mars 2022	2 740.24
C2200046	***ANNULÉ***		
C2200047	Conforlogic	Entretien de la fournaise	594.88
C2200048	Station du Coin Enr.	Essence	39.88
		TOTAL	73 568.52

#Chèque	Fournisseurs	Description	Montant
M2200016	SAAQ	Immatriculation	3 078.29
M2200017	Hydro-Québec	CLSC, Bibliothèque	401.66
M2200018	Hydro-Québec	Centre communautaire	1 644.25
M2200024	Ministre des finances	DAS – Février 2022	1 576.01
M2200025	Receveur général	DAS – Février 2022	536.29
M2200026	Bell mobility	Cellulaire	32.95
M2200027	Marc-Olivier Proulx	Entretien de la patinoire	100.00
M2200028	Hydro-Québec	Éclairage public	322.54
M2200029	Hydro-Québec	Garage, patinoire	447.55
M2200030	Johanne Shink	Séances – Mars 2022	60.00
M2200031	Serge Marquis	Séances – Mars 2022	60.00
M2200032	Sonia Rivard	Séances – Mars 2022	60.00
M2200033	Valérie Bruneau	Séances – Mars 2022	60.00
M2200034	Francine Lehouiller	Séances – Mars 2022	60.00
M2200035	Daniel Bélanger	Séances – Mars 2022	30.00
M2200036	Karine Gauthier	Séances – Mars 2022	30.00
M2200037	Nancy Shink	Séances – Mars 2022	60.00
		TOTAL	8 559.54\$

#Chèque	Fournisseurs	Description	Montant
L2200006	Marc-Olivier Proulx	Entretien de la patinoire	210.00
L2200007	Télébec	Système alarme – Aqueduc	123.35
L2200008	Visa Desjardins	Frais de poste	636.47
		TOTAL	969.82\$

6- DÉPENSES

R22-04-057

Il est proposé par madame Karine Gauthier, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères);

QUE, les dépenses ci-dessus mentionnées sont autorisées et que la Dir. Gén. / Sec.-très. a fourni et signé un certificat qui indique que la municipalité dispose des crédits nécessaires.

Et j'ai signé à Gallichan

Le 5 avril 2022

- 7- **Correspondances**
Voir le bordereau de correspondance.
- 8- **Café des rumeurs**
Madame Valérie Bruneau mentionne que l'ouverture officielle par le promoteur du Café des Rumeurs aura lieu le 6 mai prochain.
- R22-04-058 9- **Comité jeunesse**
Il est proposé par madame Valérie Bruneau, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE, le conseil municipal autorise madame Johanne Shink, Dir. Gén. / Sec. Greffière à transférer le solde du compte bancaire du comité jeunesse dont le folio est 422162 au compte du comité des loisirs dont le folio est 34478 et de fermer le compte du comité jeunesse lorsque le transfert sera effectué.

Adopté.
- R22-04-059 10- **FQM – Formation – Valérie Bruneau**
Il est proposé par madame Karine Gauthier, appuyé par madame Sonia Rivard et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE, le conseil municipal autorise madame Valérie Bruneau, conseillère à suivre la formation en virtuel « Gestion financière municipale » au montant de 440\$ excluant les taxes.

Adopté.
- 11- **Service sécurité incendie de Gallichan**
Monsieur Serge Marquis fait un résumé des démarches qui sont en cours concernant le dossier du service sécurité incendie de Gallichan.
- R22-04-060 12- **Emploi étudiant**
Il est proposé par madame Valérie Bruneau, appuyé par monsieur Daniel Bélanger et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE, le conseil municipal autorise l'affichage de deux postes à titre d'emploi étudiants pour la Municipalité de Gallichan.

Adopté.
- R22-04-061 13- **Frais de déplacements – tarification**
Il est proposé par monsieur Daniel Bélanger, appuyé par madame Karine Gauthier et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE, le conseil municipal autorise l'utilisation des taux en vigueur de la MRC d'Abitibi-Ouest pour les frais de déplacements de la Municipalité de Gallichan.

Adopté.
- R22-04-062 14- **Journal Le Gallichan – Tarification**
Il est proposé par monsieur Daniel Bélanger, appuyé par madame Karine Gauthier et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

Le 5 avril 2022

QUE, le conseil municipal autorise que les frais de publication soient au tarif unique de 20\$/page pour toute publicité dans le journal « Le Gallichan ».

Adopté.

R22-04-063 15- **MAMH – Audit de conformité**
Il est proposé par madame Francine Lehouiller, appuyé par madame Karine Gauthier et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE, l'audit de conformité pour la transmission des rapports financiers a été déposé au conseil municipal.

Adopté.

R22-04-064 16- **Cablevision – Service Internet – Café des Rumeurs**
Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par monsieur Daniel Bélanger et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE, le conseil municipal autorise madame Johanne Shink, Dir. Gén. / Sec. Greffière à signer l'entente de services de cablevision du service internet pour la Café des rumeurs.

Adopté.

17- **Cueillette des encombrants**
Des demandes de soumissions seront faites concernant la cueillette des encombrants afin d'évaluer la possibilité d'offrir le service à la population.

R22-04-065 18- **Demandes – inspecteur municipal**
Il est proposé par madame Karine Gauthier, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE, le conseil municipal autorise l'achat d'une cafetière Keurig, et d'un nouveau classeur à 3 tiroirs pour les besoins de l'inspecteur municipal.

Adopté.

19- **Abat-poussière**
Nous prendrons le temps discuter de nos besoins en termes d'abat-poussière pour le printemps lors de notre prochaine séance de travail.

R22-04-066 20- **Employé municipal – comité de sélection**
Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par madame Karine Gauthier et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE, le comité de sélection sera composé de monsieur Daniel Bélanger, monsieur Serge marquis et madame Johanne Shink, Dir. Gén. / Sec. Greffière pour le comité de sélection pour l'employé municipal.

Adopté.

21- **CPTAQ – Ferme Raoul Lambert**

Le 5 avril 2022

R22-04-067

Attendu que monsieur Raoul Lambert doit renouveler son autorisation auprès de la commission de la protection du territoire agricole du Québec pour continuer d'exploiter sa sablière-gravière ;

Attendu que la sablière-gravière est en opération depuis plus de vingt ans ;

Attendu qu' avoir cette sablière-gravière sur notre territoire augmente notre choix de gravier ;

Attendu qu' en ayant ce type de sablière-gravière, ceci nous permet d'amoindrir nos coûts pour le transport de la matière que nous avons besoin pour la réfection de nos chemins ;

Attendu que l'exploitation d'une sablière-gravière sur ces lots ne contrevient à aucun règlement municipal ;

En conséquence, il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par monsieur Daniel Bélanger et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE, la municipalité de Gallichan autorise la continuité de l'exploitation de la sablière-gravière sur les lots 5 520 267 et 5 520 268 appartenant à monsieur Raoul Lambert.

QUE, nous demandons à la CPTAQ d'autoriser la demande, et ce, pour toutes les raisons énoncées précédemment.

Adopté.

22- **Fernand Nadeau – Intérêt – Acquisition d'un terrain**

Monsieur Serge Marquis communique de l'information concernant la rencontre que nous avons eu avec monsieur Fernand Nadeau qui démontre de l'intérêt pour l'acquisition d'un terrain en bordure du chemin Gendron.

R22-04-068

23- **Club nautique – Représentant**

Il est proposé par monsieur Daniel Bélanger, appuyé par madame Francine Lehouiller et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE, le conseil municipal nomme madame Valérie Bruneau à titre de représentante pour la municipalité de Gallichan au sein du Club nautique Lac Abitibi pour l'année 2022.

Adopté.

R22-04-069

24- **Semaine de la santé mentale de l'ACSM**

Considérant que la semaine nationale de la santé mentale se déroule du 2 au 8 mai 2022 ;

Considérant que l'Association canadienne pour la santé mentale – Division du Québec, membre du réseau qui initie l'événement depuis 71 ans, invite cette année à prendre conscience de l'importance de l'empathie ;

Le 5 avril 2022

Considérant que nous avons tous une santé mentale dont il faut prendre soin et que celle-ci a été mise à l'épreuve à bien des égards dans la pandémie ;

Considérant que les campagnes de promotion de la santé mentale visent à améliorer la santé mentale de la population du Québec ;

Considérant que les municipalités contribuent au bien-être de la population en mettant en place des environnements favorables à la vie de quartier ;

Considérant que la santé mentale est une responsabilité collective et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société ;

Considérant qu' il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale ;

En conséquence, il est proposé par madame Valérie Bruneau, appuyé par madame Karine Gauthier et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE, la municipalité de Gallichan proclame la semaine du 2 au 8 mai 2022, « Semaine de la santé mentale et invite tous les citoyens, les entreprises et les institutions à #Parlerpourvrai et à partager la trousse d'outils de la campagne de la Semaine nationale de la santé mentale, dont le thème est l'empathie. Ensemble, contribuons à transformer notre municipalité en un environnement favorable à la santé mentale des citoyens.

Adopté.

R22-04-070 25- **Dir. Gén. / Sec. Greffière – Absente du bureau**
Il est proposé par madame Valérie Bruneau, appuyé par madame Karine Gauthier et résolu unanimement par les conseillers (ères) ;

QUE, le conseil municipal autorise madame Johanne Shink, Dir. Gén. / Sec. Greffière à s'absenter les 21, 22, 25, 26 et 27 avril 2022 et que le bureau sera fermé pour cette période.

Adopté.

RAPPORT DES COMITÉS

Voirie

Une rencontre aura lieu avec l'entrepreneur en mai prochain à la fin du contrat de déneigement dans le but de faire le point sur l'ensemble de l'entretien des chemins.

Bâtiments municipaux

Des échanges ont eu lieu afin que les clés des différents édifices municipaux soient remises à l' élu responsable des bâtiments municipaux mais considérant que la loi n'autorise pas la remise de clés à des élus, la demande ne peut être répondu favorablement.

Société d'histoire et d'archéologie

Le 5 avril 2022

Des démarches seront faites par la société d'histoire et d'archéologie afin d'avoir un étudiant pour la période de l'été.

Marina de Gallichan

Monsieur Yves Bergeron a fait un résumé des activités réalisés en termes de location et autres pour la marina de Gallichan.

Comité des Loisirs

Madame Sonia Rivard communique de l'information quant aux activités qui sont en cours par le comité des Loisirs, qu'ils sont à la recherche de bénévoles et mentionne également que madame Nancy Shink a donné sa démission en tant que secrétaire-trésorière.

MADA

Madame Francine Lehouiller fait des représentations afin que d'autres sondages soient complétés dans le cadre de la démarche MADA (Municipalité Amie des Aînés) et des exemplaires sont remis aux citoyens présents.

Bibliothèque

Madame Francine Lehouiller mentionne qu'une visite de la bibliothèque a été faite par la MRC d'Abitibi-Ouest dans le cadre d'un projet.

Différents dossiers

Monsieur Serge Marquis fait un résumé des différents dossiers.

AVIS DE MOTION

Code d'éthique et de déontologie – Employés municipaux

R22-04-071

Il est proposé par madame Sonia Rivard, appuyé par madame Karine Gauthier et résolu unanimement par les conseillers (ères) que lors d'une prochaine séance du conseil, qu'un règlement sur le code d'éthique et de déontologie des employés municipaux sera adopté.

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine *séance ordinaire* du conseil municipal aura lieu le 03 mai 2022 à 19h00.

Une séance extraordinaire aura lieu le 9 avril 2022 à 19h00.

Une *séance de travail* aura lieu le 19 avril 2022 à 19h30.

26- **AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune affaire nouvelle.

27- **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur Rocky Lemelin, résidant du 541, rang de la Baie nous a partagé un texte de ses observations quant à la sécurité des automobilistes qui circulent dans son rang.

LEVÉE DE LA SÉANCE

R22-04-072

La séance est levée à 21h15 sur une proposition de monsieur Daniel Bélanger appuyé par madame Karine Gauthier et résolu unanimement par les conseillers (ères).

Le 5 avril 2022

Maire

Dir. Gén./Sec.-très.